

Burkina Faso - Etude pays : Institutions sociales et égalité femme-homme au Burkina Faso (2016)

**Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)
Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)**

Rapport généré le: September 20, 2019

Vous pouvez consulter notre catalogue de données sur: <https://nada.web.ined.fr/index.php>

Aperçu

Identification

ID
BFA-INSD-OCDE-SIGI-2016

Aperçu

RéSUMÉ

Au cours des deux dernières décennies, le Burkina Faso, pays enclavé d'Afrique de l'Ouest, peuplé de 18.65 millions d'habitants et classé parmi les pays les moins avancés (PMA), s'est engagé en faveur de l'égalité des sexes. Des mesures ont été prises et une Politique nationale genre (PNG) adoptée, en cohérence avec les engagements régionaux (Agenda 2063 de l'Union africaine) et internationaux (ODD). D'importants progrès ont ainsi été faits dans l'éducation et la représentation politique des femmes. Cependant, une série de défis demeure quant aux droits et opportunités politiques, économiques et sociales de ces dernières. La persistance de pratiques sociales (normes sociales, pratiques et lois formelles et informelles) discriminant les femmes entrave l'application du cadre législatif.

L'étude pays « Institutions sociales et égalité femme-homme au Burkina Faso », connu sous l'acronyme SIGI (anglais : Social Institutions & Gender Index) s'inscrit dans ces stratégies et vise à renforcer les capacités statistiques nationales et à promouvoir l'utilisation des données empiriques pour l'élaboration des politiques nationales dans la lutte contre les inégalités de genre.

Cette étude permet de mesurer les discriminations de genre par le biais de l'indicateur SIGI, instrument pour mesurer et comparer l'inégalité et la discrimination de genre au sein des institutions sociales. L'indicateur SIGI (global) a été développé par l'OCDE et fournit un score national et un classement de 108 pays (OCDE, 2014).

A la différence de cet indicateur global, l'indicateur SIGI-Burkina Faso mesure les discriminations de genre au sein des institutions sociales au niveau infranational et compare les régions du pays. Cette étude répond aux besoins du Burkina Faso en s'adaptant au contexte national et en décrivant les disparités régionales.

L'indicateur composite SIGI repose sur cinq sous-indicateurs mesurant diverses manifestations des institutions sociales discriminatoires. Il s'appuie sur les cinq sous-indicateurs suivants :

- 1) Discriminations au sein de la famille (mariage précoce des filles, le travail domestique et de soin non rémunéré, ...)
- 2) Atteintes à l'intégrité physique et morale (violence domestique, pratique de l'excision)
- 3) Préséance pour les garçons (préférences de fécondité selon le sexe, discrimination par rapport aux tâches domestiques du ménage)
- 4) Accès restreint aux ressources et aux biens (accès sécurisé à la terre, propriété et pouvoir de décision de la gestion communautaire des terres, accès aux services financiers, compte dans une banque ou une autre institution financière)
- 5) Atteintes aux libertés civiles (accès à la représentation politique, accès à la justice, confiance en les institutions judiciaires).

Le SIGI-Burkina Faso est basé sur une approche holistique combinant des consultations nationales, une étude qualitative et une enquête quantitative auprès des ménages et individus sur les lois formelles et informelles, les normes et pratiques sociales qui discriminent les femmes et les filles tout au long de leur vie, réduisent leurs opportunités et restreignent leurs droits.

L'enquête menée en 2016 par l'INSD

Les données utilisées pour construire l'indicateur SIGI-Burkina Faso proviennent de l'enquête SIGI-Burkina Faso, représentative à l'échelle nationale, régionale et par milieu de résidence (urbain ou rural). Les questionnaires ont été élaborés par le Centre de développement de l'OCDE en partenariat avec l'INSD et avec l'appui du groupe technique consultatif. L'enquête par questionnaire SIGI-Burkina Faso réalisée en novembre et décembre 2016 par l'INSD a porté sur 3 204 ménages et sur 5 622 hommes et femmes, résidents de ces ménages, qui ont été interviewés.

Résultats clés

L'indicateur agrégé SIGI-Burkina Faso montre qu'une série de perceptions et de pratiques sociales restreint les droits des femmes et réduit leur accès aux opportunités économiques et sociales par rapport aux hommes, telles que l'inclusion financière ou l'engagement politique. L'autonomie des femmes est néanmoins plus marquée en milieu urbain ainsi que parmi la population ayant suivi un cursus secondaire (collège et lycée).

TYPE DE DONNÉES

Données échantillonnées [ssd]

UNITÉS D'ANALYSE

Ménages et individus

KEYWORDS

égalité hommes-femmes, discrimination des femmes, discrimination de genre, indicateurs de discrimination de genre, Social institutions and gender Index (SIGI), institutions sociales, discrimination au sein de la famille, mariage précoce, division de travail dans les ménages, violences domestiques, violences conjugales, excision, accès à la propriété de la terre, présence pour les garçons, Atteinte aux libertés civiles, représentation politique des femmes, accès à la justice, Droits des femmes

Couverture

COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE

Nationale / régionale

Producteurs et sponsors

INVESTIGATEUR PRINCIPAL

Nom	Affiliation
Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)	
Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)	

AUTRE(S) PRODUCTEUR(S)

Nom	Affiliation	Rôle
Ministère de la Femme, de la Solidarité nationale et de la Famille (MFSNF), Burkina Faso		Appui à la conception de l'enquête

FINANCEMENT

Nom	Abbréviation	Rôle
Coopération autrichienne pour le développement		Appui financier

AUTRES REMERCIEMENTS

Nom	Affiliation	Rôle
	Délégation de l'UE au Burkina Faso	Membre du Groupe technique consultatif
	Institut de recherche pour le développement (IRD) au Burkina Faso	Membre du Groupe technique consultatif
	Agence suédoise de coopération au développement international (ASDI)	Membre du Groupe technique consultatif
	Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)	Membre du Groupe technique consultatif
	Centre de recherche et d'intervention en genre et développement (CRIGD)	Membre du Groupe technique consultatif
	Banque mondiale	Membre du Groupe technique consultatif

Nom	Affiliation	Rôle
	Plan International	Membre du Groupe technique consultatif
	Institut des sciences des sociétés (INSS), attaché au Centre national de la recherche scientifique et technologique (CNRST)	Membre du Groupe technique consultatif
	Direction du Développement de la Coopération suisse	Membre du Groupe technique consultatif
	Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)	Membre du Groupe technique consultatif
	Banque africaine de développement (BAfD)	Membre du Groupe technique consultatif
	Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)	Membre du Groupe technique consultatif
	Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef)	Membre du Groupe technique consultatif
	Innovations for Poverty Action (IPA)	Membre du Groupe technique consultatif
	Institut supérieur des sciences de la population (ISSP), Université de Ouagadougou	Membre du Groupe technique consultatif
	ONG Diakonia	Membre du Groupe technique consultatif

Production des métadonnées

MÉTADONNÉES PRODUITES PAR

Nom	Abbréviation	Affiliation	Rôle
Karin Sohler	INED	Institut national d'études démographiques (France)	Création DDI

DATE DE LA PRODUCTION DES MÉTADONNÉES
2019-09-19

VERSION DU DOCUMENT DDI
Version Demostaf d'après la source

- OCDE (2018) : Rapport de l'étude SIGI Burkina Faso, disponible en ligne :
<https://www.genderindex.org/burkina-faso-country-study/>

ID DU DOCUMENT DDI
BFA-INSD-OCDE-SIGI-2016

Echantillonnage

Méthode d'échantillonnage

L'échantillon a été défini par l'INSD de sorte que l'enquête soit représentative aux niveaux national, régional et par milieu de résidence (urbain ou rural). Pour ce faire :

- Un échantillonnage probabiliste stratifié à trois degrés a été adopté. Les critères de stratification étaient la région administrative (13 modalités) et le milieu de résidence (deux modalités).
- Le territoire a été partitionné en 26 strates, soit deux strates par région, subdivisées en zones de dénombrement (ZD).
- Trois tirages ont été effectués pour sélectionner les unités statistiques. Au premier degré, 267 ZD ont été identifiées de façon aléatoire. Dans chaque ZD, 15 ménages ont été sélectionnés de façon aléatoire (dont trois ménages de remplacement). Finalement, deux individus éligibles (un homme et une femme) ont été tirés au sort dans chaque ménage pour l'administration du questionnaire individuel en utilisant la méthode de Kish.

Taux de réponse

5 622 individus ont répondu au questionnaire individuel.

Questionnaires

Aperçu

L'enquête a utilisé deux types de questionnaires :

- le questionnaire ménage
- le questionnaire individus

Collecte des données

Dates de la collecte des données

Début	Fin	Cycle
2016-11-01	2016-12-30	N/A

Mode de collecte de données

Interview face à face [f2f]

Notes sur la collecte des données

Collecte des données

Déroulement de l'enquête

L'étude pays SIGI au Burkina Faso est le fruit d'un partenariat avec les experts locaux et d'une appropriation locale. Le modèle conceptuel du SIGI a été adapté aux besoins locaux afin d'identifier les discriminations de genre dans les institutions sociales spécifiques au Burkina Faso, suite aux consultations et ateliers nationaux. La démarche de l'étude pays inclut plusieurs étapes :

- Les consultations nationales ont réuni des représentants du gouvernement, des décideurs politiques, des chercheurs, des représentants des organisations de la société civile et autres experts afin d'identifier les spécificités burkinabè à prendre en compte dans le cadre conceptuel de l'étude SIGI-Burkina Faso.
- Un document annexe préparé par des experts indépendants a fourni un aperçu détaillé du cadre juridique et suggéré une liste d'institutions sociales discriminatoires à prendre en compte dans le contexte burkinabè (Henry, Toe et Ouedraogo, 2016).
- Un groupe technique consultatif présidé par le MFSNF a été créé pour valider chaque étape du processus, comprenant des experts en genre de la société civile, des organisations régionales et internationales et du monde académique ainsi que des représentants du MFSNF, du Centre du développement de l'OCDE, de l'INSD et de la Coopération autrichienne pour le développement.
- Une enquête qualitative a été menée à travers des discussions de groupe focalisées dans les 13 chefs-lieux régionaux pour vérifier la pertinence du questionnaire SIGI-Burkina Faso, compléter l'enquête quantitative, illustrer et mieux comprendre ses résultats.
- Le questionnaire SIGI-Burkina Faso comprenant deux modules (ménage et individuel) a été administré par l'INSD à 3 204 ménages. Dans chaque ménage, un homme et une femme ont été choisis aléatoirement pour répondre au questionnaire individuel. Compte tenu des taux de réponse, le questionnaire a été administré à 5 622 individus.
- L'indicateur SIGI-Burkina Faso a été construit par le Centre de développement de l'OCDE.

Le cadre méthodologique du SIGI-Burkina Faso L'indicateur SIGI-Burkina Faso s'appuie sur une base de données inédite collectant des informations sur les opinions, attitudes, perceptions et pratiques discriminatoires des Burkinabè. Cette base de données s'articule autour d'une enquête ménage et d'un questionnaire individuel administré à une femme et un homme choisis aléatoirement dans chaque ménage interrogé. L'indicateur SIGI-Burkina Faso combine 21 indicateurs et 46 variables dans cinq dimensions en suivant la méthodologie développée pour le SIGI global et les précédentes études pays.

Étape 1 : la collecte des données

Les données utilisées pour la construction du SIGI-Burkina Faso proviennent de l'enquête réalisée auprès de 3 204 ménages burkinabè et 5 622 individus entre novembre et décembre 2016. Un questionnaire ménage a été administré à chaque ménage, ainsi qu'un questionnaire individuel administré à un homme et une femme de plus de 15 ans choisis aléatoirement dans chaque ménage sélectionné. Au total, 2 953 femmes et 2 669 hommes ont été interrogés sur leurs opinions, attitudes, perceptions et pratiques en lien avec les institutions sociales au Burkina Faso.

L'enquête est le fruit des expertises de chaque partenaire du projet : le Centre de développement de l'OCDE, l'INSD et le MFSNF. Les questionnaires ont été élaborés par le Centre de développement de l'OCDE en partenariat avec l'INSD et avec l'appui du MFSNF et du groupe technique consultatif. Les enseignements des discussions de groupe focalisées réalisées au cours de l'étude qualitative ont permis de vérifier et compléter les questionnaires.

Questionnaires

L'enquête a utilisé deux types de questionnaires :

- le questionnaire ménage
- le questionnaire individus

Traitements des données

Autres traitements

La construction des indicateurs et des variables

L'indicateur SIGI-Burkina Faso regroupe 46 variables dans 21 indicateurs pour former les cinq sous-indicateurs que sont : les discriminations au sein de la famille, les atteintes à l'intégrité physique et morale des femmes, la présence pour les garçons, l'accès restreint aux ressources et aux biens et les atteintes aux libertés civiles.

Ainsi le SIGI-Burkina Faso offre plusieurs niveaux d'analyse:

- Les sous-indicateurs fournissent une mesure synthétique de chaque dimension dans laquelle se manifestent les discriminations de genre dans les institutions sociales, comme les atteintes à l'intégrité physique.
- Les indicateurs fournissent une vision globale des attitudes et pratiques discriminatoires dans un sujet, comme les violences domestiques contre les femmes.
- Les variables fournissent des renseignements détaillés sur la prévalence des pratiques ou attitudes discriminatoires, comme l'acceptation sociale des violences domestiques à l'égard des femmes.

La construction des variables : les moyennes pondérées régionales.

Les variables mesurant les pratiques et attitudes discriminatoires dans une dimension sont construites à partir des réponses collectées dans l'enquête quantitative. Seule une partie des données collectées a été intégrée dans la construction de l'indicateur SIGI-Burkina Faso (encadré 2). Elles mesurent la prévalence des attitudes et pratiques discriminatoires au niveau régional. Plus le niveau de discrimination est élevé, plus la variable aura une valeur élevée. Ainsi, les données sur les attitudes mesurent la part des individus qui se déclarent défavorables au respect des droits des femmes ou à l'égalité. Cela peut se référer par exemple à la part des individus interrogés vivant dans la région Centre qui déclarent qu'ils ne sont pas d'accord ou pas du tout d'accord avec la proposition « une femme peut gérer une entreprise aussi bien qu'un homme ». Une valeur de 0 indiquera l'absence d'attitudes discriminatoires à l'égard de l'entrepreneuriat féminin dans la région ; alors qu'une valeur de 1 indiquera un niveau maximum de discrimination. De même, les taux de prévalence mesurent l'incidence des pratiques discriminatoires, comme par exemple la part des hommes parmi les chefs d'entreprises. Ici, une valeur de 0.5 indiquera l'égalité d'accès des femmes et des hommes à l'entrepreneuriat ; alors qu'une valeur de 1 indiquera un niveau maximum de discrimination.

Encadré 2 - Sélection des variables

Le cadre conceptuel du SIGI-Burkina Faso est le fruit de consultations nationales, du travail d'experts (voir Henry, Toe et Ouedraogo, 2016) et d'échanges avec le groupe technique consultatif. Il s'appuie sur les critères suivants :

- Pertinence conceptuelle : les variables doivent être étroitement liées au cadre conceptuel des institutions sociales discriminatoires. Elles doivent mesurer les diverses formes de discrimination spécifiques aux caractéristiques du pays pour adresser les problématiques contextuelles de manière fiable.
 - Inégalités de droits et d'opportunités : les variables doivent capturer des lois, normes et pratiques sociales qui expliquent les inégalités dans des indicateurs socio-économiques tels que l'accès à l'éducation.
 - Qualité et fiabilité des données : les variables doivent être basées sur des données de bonne qualité, disponibles pour un échantillon suffisamment large de la population.
 - Distinction : les variables doivent mesurer des institutions discriminatoires distinctes et ajouter une information.
 - Association statistique : les variables d'un sous-indicateur doivent être statistiquement corrélées sans être redondantes.
- Ainsi, un ensemble de variables et d'indicateurs décrivent le même phénomène de discrimination, mais sans mesurer le même aspect de ce phénomène.

Le SIGI-Burkina Faso vise à évaluer la situation des femmes dans les institutions sociales relativement à celle des hommes. Ainsi, les variables mesurant les pratiques discriminatoires reflètent, aussi souvent que possible, le traitement relatif des femmes plutôt que leur bien-être absolu. L'usage de ratios femmes-hommes, de la part des femmes dans les personnes discriminées ou de mesures de différences de traitement entre hommes et femmes est donc favorisé. Par exemple, les pratiques discriminatoires relatives à la représentation politique des femmes sont estimées par la part des hommes députés.

(Pour la description plus détaillée de la méthode de construction des variables et des indicateurs : voir Rapport final de l'étude SIGI Burkina Faso, OCDE 2018, p. 23-26)

Evaluation des données

No content available

Documentation de l'étude

Questionnaires

Questionnaire individuel - SIGI Burkina Faso 2016

Titre	Questionnaire individuel - SIGI Burkina Faso 2016
Auteur(s)	INSD OCDE
Date	2016-01-01
Pays	Burkina Faso
Langue	français
Nom du fichier	http://www.oecd.org/fr/dev/d%C3%A9veloppement-genre/Questionnaire-individuel-Burkina-Faso-SIGI.pdf

Questionnaire ménage - SIGI Burkina Faso 2016

Titre	Questionnaire ménage - SIGI Burkina Faso 2016
Auteur(s)	INSD OCDE
Date	2016-01-01
Pays	Burkina Faso
Langue	français
Nom du fichier	http://www.oecd.org/fr/dev/d%C3%A9veloppement-genre/Questionnaire-menage-Burkina-Faso-SIGI.pdf

Rapports

Burkina Faso - Etude pays SIGI (Social Institutions & Gender Index)

Titre	Burkina Faso - Etude pays SIGI (Social Institutions & Gender Index)
Auteur(s)	Gaëlle Ferrant Léa Fuirot , OCDE
Date	2018-01-01
Pays	Burkina Faso
Langue	français
Contributeur(s)	Coopération autrichienne pour le développement
Editeur(s)	OCDE
Description	131 pages
Nom du fichier	http://www.oecd.org/development/development-gender/ETUDE-PAYS-SIGI-BURKINA-FASO.pdf

Documents techniques

Manuel d'instructions aux agents enquêteurs

Titre	Manuel d'instructions aux agents enquêteurs
Auteur(s)	INSD OCDE
Date	2016-09-01
Pays	Burkina Faso
Langue	français
Description	47 p.

Nom du fichier <http://www.oecd.org/fr/dev/d%C3%A9veloppement-genre/Manuel-Burkina-Faso-SIGI.pdf>

Autres ressources

SIGI Burkina Faso - Base de données

Titre	SIGI Burkina Faso - Base de données
Auteur(s)	OCDE
Date	2016-01-01
Langue	français
Description	<p>Les utilisateurs peuvent librement télécharger la base de données SIGI-Burkina Faso. https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=BFSIGI Elle contient l'ensemble des réponses aux deux modules de l'enquête SIGI-Burkina Faso (ménage et individuel).</p> <p>Ces fichiers permettent aux statisticiens et chercheurs qui le souhaitent de conduire leurs propres analyses des données du SIGI-Burkina Faso. Les fichiers disponibles sur cette page incluent les questionnaires, les fichiers de données au format STATA et les manuels nécessaire au traitement des données.</p> <p>Certains de ces fichiers sont volumineux. Le temps nécessaire au téléchargement des fichiers les plus volumineux ainsi que le succès des téléchargements dépendront de votre connexion internet locale ainsi que d'autres facteurs techniques.</p>
Nom du fichier	http://www.oecd.org/fr/dev/d%C3%A9veloppement-genre/Database-SIGI-Burkina-Faso.htm

Document annexe : Etude pays SIGI Burkina Faso

Titre	Document annexe : Etude pays SIGI Burkina Faso
Auteur(s)	OCDE / INSD
Date	2016-01-01
Langue	français
Contributeur(s)	Coopération autrichienne pour le développement
Editeur(s)	OCDE
Description	80 pages
Documents techniques	<p>TABLE DES MATIÈRES</p> <p>REMERCIEMENTS 5</p> <p>LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS 7</p> <p>INTRODUCTION 9</p> <p>1. Objectifs et résultats du mandat 9</p> <p>2. Méthodologie proposée et étapes opérationnelles..... 10</p> <p>I. DÉFINITION DES INSTITUTIONS SOCIALES 12</p> <p>II. SYNTHÈSE DES POLITIQUES ET ENGAGEMENTS NATIONAUX 14</p> <p>2.1. Synthèse des engagements ayant trait à l'éradication des discriminations de genre 15</p> <p>2.2. Synthèses des politiques nationales mises en place pour l'éradication des discriminations de genre 25</p> <p>III. ANALYSE DES FORMES DE DISCRIMINATIONS DANS LES INSTITUTIONS SOCIALES BURKINABÈ..29</p> <p>3.1. Les discriminations au sein de la famille 29</p> <p>3.2. Les atteintes à l'intégrité physique et/ou morale 36</p> <p>3.3 La préférence pour les garçons 45</p> <p>3.4. L'accès restreint aux ressources et aux biens 47</p> <p>3.5. Les atteintes aux libertés civiles 55</p> <p>3.6. Récapitulatif de toutes les discriminations à inclure dans le SIGI Burkina Faso 61</p> <p>CONCLUSION 62</p> <p>Bibliographie et documents consultés 63</p> <p>Sites visités 66</p> <p>Annexe A : Membres du groupe technique consultatif de l'étude pays SIGI Burkina Faso 67</p> <p>Annexe B : Cadre conceptuel du SIGI global 69</p>
Nom du fichier	https://www.wikigender.org/wp-content/uploads/2018/01/SIGI-BF_Document-annexe_Publication.pdf